



Paris, mardi 4 janvier 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/00044

Pris en application :

Risque pour la sécurité publique (mesures liées à la circulation du COVID 19)

Seine à l'amont de Paris

Modification temporaire des horaires de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)

- **à partir du 01/01/2022 à 06:20 au 31/12/2022 à 23:59**
 - o Seine à l'amont de Paris
entre les pk 23.500 (Beaulieu) et pk 161.140 (Port à l'Anglais)

Commentaire :**Le présent avis prolonge les dispositions ci-après de l'avis 2021/04508 jusqu'au 31 décembre 2022 inclus.**

Vu la crise sanitaire, les bateliers sont informés que les horaires sur les voies d'eau listées ci-dessus sont les suivants à compter du 15 juin 2020 :
Du lundi au samedi, navigation libre de 6h20 à 20 h avec pause de 13h00 à 13h30.
Les dimanches et jours fériés navigués:

- des écluses de Beaulieu à Marolles de 9h20 à 18h
- des écluses de Varennes à Port à l'Anglais de 8h20 à 18h avec pause de 12h30 à 13h30

En application des consignes nationales pour lutter contre la propagation du virus, l'éclusier doit réaliser un nettoyage « barrière » à sa prise de poste, dont la durée peut varier selon les sites et entraîner un léger retard à l'ouverture de la navigation. Les bateaux sont autorisés à entrer dans les sas et à se positionner pour être éclusés. Il est fait appel à la compréhension de mesdames et messieurs les bateliers.
Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

Direction territoriale Bassin de la Seine, 18, Quai d'Austerlitz, 75013 PARIS
Tél : 01.83.94.44.00 - Fax : 01.83.94.44.01

Date limite d'affichage :

01/01/2023

Chef du service de gestion de la voie d'eau

Signé

Cecile RAOUX